

À l'écoute du brame du cerf

CHF 40.00
par adulte *

Inscription obligatoire jusqu'à 16 h la veille.

📅 **Date(s)** : le 28 septembre ainsi que les 1 et 5 octobre 2026

🕒 **Départ de la sortie** : 6h30

🕒 **Durée de la sortie** : entre 3h et 4h (observation)

📏 **Dénivelé** : +110m / -110m

➡ **Nombre de kilomètre** : 2,6 km

⭐ **Difficulté** : 🏔️ 🏔️ 🏔️ (i)

📖 **Lieu** : Val d'Hérens / Valais

👤 **Nombre de participants** : 2 min. - 6 max.

* CHF 25.00 par enfant de 8 à 12 ans (sortie pas adaptée aux plus petits)

Équipement à prévoir :

- Bonnes chaussures de randonnée, montantes, imperméables et avec un bon profil
- Habits chauds (polaire, doudoune, veste épaisse et chaude)
- Bonnet et gants
- Habits de pluie (selon la météo)
- Min. 1l de boisson (de préférence chaude)
- Jumelles/longue vue (si vous en avez)
- Bâtons de marche (si nécessaire)
- Appareil photos (si vous en avez envie)
- Votre pharmacie personnelle

Point de rendez-vous : Alpage de Mandelon, à 6h30

Observation et immersion

À l'aube, nous nous retrouvons à l'alpage de Mandelon. Avec les premières lueurs du jour, nous nous enfonçons en silence dans la forêt de mélèzes, tandis que la montagne s'éveille autour de nous.

Soudain, un son rauque et profond retentit : c'est le brame du cerf.

Au début de l'automne, les cerfs entrent dans leur période de rut. Ils rassemblent les biches, défendent leur territoire et lancent leurs puissants appels pour tenir leurs rivaux à distance. Si l'un d'eux s'aventure trop près, le face-à-face peut s'engager.

Leurs vocalises résonnent à travers la vallée, portées d'un versant à l'autre, à travers alpages, forêts et clairières.

En avançant discrètement, avec un peu de chance, nous pourrions observer l'un des spectacles les plus fascinants de la faune alpine, sans perturber les animaux.

Après quelques heures passées à l'écoute de la forêt, nous partagerons une boisson chaude et un petit en-cas avant de reprendre le chemin du retour.

Cette randonnée peut également être organisée les 29 et 30 septembre, ainsi que le 6 octobre 2026, sur demande, pour min. 2 personnes.

